

# LA VOIX du sud

*Voci suttana*

N°14

JOURNAL TRIMESTRIEL DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA CORSE-DU-SUD

JANVIER 2012



**LA MAISON  
OUVERTE  
A FÊTÉ SES 10 ANS !**



**CANTON D'AJACCIO II**

**CAP SUR  
LE CANTON  
D'AJACCIO II**



**LUTTE CONTRE  
LE CANCER  
AVEC L'ASSOCIATION  
« LA MARIDO »**

**DOSSIER  
SPECIAL**

**Conserver  
NOTRE PATRIMOINE  
POUR LE FUTUR**

**LES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES**



2. **LE PRÉSIDENT S'EXPRIME**  
**Si sprimi u Prisedentu**  
Le mot du Président.
3. **AU FIL DU TEMPS**  
**A fior di tempu**  
Une collectivité, une histoire, un patrimoine...
4. **RÉTROSPECTIVE EN IMAGE**  
**Ritrospectiva figurata**  
Les événements du Département en images.
6. **À LA UNE**  
**Sottu a luci**  
Dossier spécial sur le service des Archives Départementales.
9. **FLASH INFOS**  
**A l'accorta**  
Zoom sur « LA MAISON OUVERTE ».
10. **SCÈNES RURALES**  
**Scene campagnole**  
Le canton de Pierre-Jean LUCIANI.  
À la découverte du canton d'AJACCIO II.
12. **PROJETS**  
**Prughjetti**  
Bilan du canton d' Ajaccio II  
Voirie-Équipement- Habitat-Logement.
13. **OPINION LIBRE**  
**Libariu avisu**  
Les trois groupes politiques du Département prennent la parole.
14. **LA PAROLE À NOS PARTENAIRES**  
**Partinariatu**  
L'association « LA MARIDO ».
15. **CARNET D'ADRESSES**  
**Librettu d'indirizzi**  
Infos pratiques.

## LE PRÉSIDENT S'EXPRIME / *si sprimi u Prisedentu*



### L'édito du Président

JEAN-JACQUES PANUNZI

*Ce numéro quatorze de votre journal Voci Suttana marque le début d'une nouvelle année et me donne l'occasion d'adresser à chacun d'entre vous mes vœux les plus sincères de santé, bonheur et prospérité.*

*Que les douze prochains mois vous apportent, tout simplement, le bonheur d'avoir la santé, celui d'être entouré et de vivre en paix. Mes pensées vont en particulier vers celles et ceux qui connaissent l'isolement et les épreuves. Je veux leur dire, au nom de notre collectivité, mon amitié et ma solidarité.*

*En 2012, c'est donc avec la même énergie et fort de l'attachement et de la confiance que vous accordez à votre Collectivité départementale, que le Conseil général se mobilisera de nouveau à vos côtés pour une Corse-du-Sud plus dynamique et plus solidaire. Plus solidaire, avec des actions plus ciblées à destination des jeunes comme par exemple le rôle de la Maison Ouverte, que vous allez découvrir dans ce nouveau numéro.*

*Plus dynamique, avec un fonctionnement professionnel des Archives Départementales qui se dévoilent également au fil de ces pages.*

*Enfin, cette année 2012 démarre avec un clin d'œil tout particulier au canton ajaccien de mon collègue et ami Pierre-Jean Luciani. Bonne lecture et Bonne Année 2012 !!!*



*Aujourd'hui,  
tout le monde le sait  
le Conseil général  
de la Corse du Sud  
agit pour vous  
au quotidien !*

**DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :** Sandra Filipputti. **RÉDACTION ET RÉALISATION :** Sandra Filipputti, Caroline Orsetti & Andréa Pedinielli. **PHOTOS :** Caroline Orsetti. **CONTACT RÉDACTION :** Sandra Filipputti. **CONCEPTION-MAQUETTE :** Mediani. 04 95 51 20 55. **IMPRESSION :** Imprimerie Sammarcelli. **LA VOIX DU SUD, VOCI SUTTANA** est édité par la Direction de la communication du Conseil général de la Corse-du-Sud Hôtel du Département - BP44 - 20183 Ajaccio Cedex. Tél. 04 95 29 13 11. Fax 04 95 29 14 94. [www.cg-corsedusud.fr](http://www.cg-corsedusud.fr). **Dépot légal :** 120-ISSN 1966-6578. **Tirage** 70 000 ex. imprimé sur papier recyclé. **Distribution :**  © Conseil général de la Corse-du-Sud, tous droits réservés.

## tempi fà

retour en arrière



### LA TOUR DE PORTO

Entrée dans le patrimoine de la Collectivité à titre gratuit, sous la présidence de José ROSSI et à la suite d'une acquisition en date du 9 novembre 1990, la tour de PORTO fut érigée sur la commune d'OTA au lieu-dit «PORTO» en 1549.

Le Département de la Corse-du-Sud a également acquis en même temps une parcelle de terre d'une superficie de onze ares, quinze centiares et bien sûr le chemin d'accès desservant cette tour.

À l'époque, cette acquisition a été motivée par l'obligation d'entreprendre la restauration du gros œuvre de la tour, dont le coût, s'il avait dû être supporté par la commune en aurait endetté lourdement ses finances.

Ainsi, aujourd'hui, elle a été entièrement restaurée. Accessible sur deux niveaux, elle offre depuis sa terrasse supérieure un point de vue exceptionnel sur les Calanques de PIANA, la ville de PORTO et tout le Golfe de PORTO. On y accède à pied par un chemin taillé dans la roche et on peut très bien l'observer de la Route Départementale 81. Une exposition permanente, relative à la formation des rivages de la Corse, est aménagée à l'intérieur. À ses pieds, le musée de la bruyère relate l'histoire de cet arbuste peu commun qui a beaucoup compté dans la région, notamment dans la fabrication des produits artisanaux. La tour génoise de PORTO possède également une forme très caractéristique. En effet c'est une des rares tours génoises en CORSE à être carrée. ■

## stu vaghjimu

cet automne



### LES MÉDIÉVALES DE LÉVIE

UN VOYAGE DANS LE TEMPS



C'est à l'occasion des 28<sup>e</sup> journées du patrimoine que le Musée Départemental de L'ALTA ROCCA en collaboration avec la Communauté des communes a organisé les premières « Médiévales de LÉVIE ».

De nombreuses personnalités comme le Président du Conseil général de la Corse-du-Sud Jean-Jacques PANUNZI, le Président de la Communauté des Communes de L'ALTA ROCCA Pierre MARCHELESI, le Conseiller général du Canton de LÉVIE Sébastien Marc ROCCA SERRA, le Député de Corse-du-Sud Camille DE ROCCA SERRA, le Conseiller général d'AJACCIO VI chargé de la culture Nathalie RUGGERI, étaient présents.

Dans les rues, commerçants, artisans, habitants du village et visiteurs ont joué le jeu avec des costumes d'un temps passé. De nombreuses animations étaient au rendez-vous de cette première édition. En effet des spectacles ambulants (Théâtre, danse, dédicaces, contes, visite des maures, frissons, cavalcades, concerts...) ont ravi petits et grands. Cette journée moyenâgeuse a pris fin avec un final enflammé. Puis le voyage dans le temps s'est arrêté et chacun a repris le cours de sa vie et son apparence de tous les jours en rêvant déjà à la prochaine édition. Les « Médiévales de LÉVIE » ne sont en fait qu'un parfait exemple de la politique du Département de la Corse-du-Sud en matière d'aménagement du territoire et de sa volonté d'organiser des événements culturels dans le monde rural.

## dà qui à pocu

prochainement



**LUNDI 6 FÉVRIER PALAIS LANTIVY**

Conseil général de la Corse-du-Sud ■ Séance publique ■

**DU 20 AU 22 AVRIL PORTICCIO**

Festival Enfants et Ados ■

**SAMEDI 19 MAI MUSÉES DÉPARTEMENTAUX DE LÉVIE ET SARTÈNE**

Nuit des Musées ■

# LE CONSEIL GÉNÉRAL DE LA CORSE-DU-SUD



3



5



7



8



10



11

1



2



4



6



9



12

**1. Festival Départemental de la Lecture Publique** « ALLEGRIA 2011, ODYSSEE ORIENT EXTRÊME ». Église de ZONZA. ZONZA, le 3 août 2011.

**2. Réunion de travail à l'EHPAD de PORTO-VECCHIO.** PORTO-VECCHIO, le 23 août 2011.

**3. Réunion de travail à la mairie de PORTO-VECCHIO.** PORTO-VECCHIO, le 23 août 2011.

**4. Présentation du projet « NO FAR ACCESS ».** Dans le cadre du projet « NO FAR ACCESS », l'ensemble des partenaires, dont le Conseil général de la Corse-du-Sud ont souhaité rappeler l'objectif principal d'un tel projet : le développement de l'accessibilité dans les zones désavantagées par la condition insulaire et périphérique de la zone transfrontalière. AJACCIO, Palais LANTIVY, salle des délibérations, le 1<sup>er</sup> septembre 2011.

**5. Visite sur site aux Agecos Saint-Paul** organisée par le Président de l'Office public de l'Habitat, Pierre CAU, accompagné de son directeur général Claude CENDRES, et les services du Département représentés par Monsieur Antoine PERALDI Directeur Général Adjoint des Services et Mademoiselle Antonie MICALETTI responsable du pôle logement et habitat. AJACCIO, le 15 septembre 2011.

**6. Installation de la commission ADOC.** AJACCIO, Palais LANTIVY, salle de réunion, le 19 septembre 2011.

**7. Festival de la BD.** 9<sup>e</sup> édition du Festival de la BD. Le Conseil général de la Corse-du-Sud était encore cette année partenaire de cet événement culturel. À ce titre sa Bibliothèque Départementale de Prêt (BDP) ainsi que son Musée Départemental de l'Alta Rocca étaient présents afin de permettre aux publics de découvrir leurs collections et leurs expositions. AJACCIO, Palais des congrès, les 7, 8 et 9 octobre 2011.

**8. Réunion de travail relative au dossier du VAZZIU.** À l'initiative du Conseiller général d'AJACCIO VI Madame NATHALIE RUGGERI, une réunion de travail sur les problèmes d'aménagement du quartier du VAZZIU a été organisée au Conseil général. Étaient présents : Messieurs Jean-Jacques PANUNZI Président du Conseil général de la Corse-du-Sud, Pierre CAU Conseiller général d'AJACCIO V, Laurent MARCANGELI Conseiller général d'AJACCIO I, François CASASOPRANA Conseiller général d'AJACCIO III, le député Camille DE ROCCA SERRA, le député maire Simon RENUCCI ; les services techniques de la Mairie d'AJACCIO ; le directeur de la CCI de CORSE-DU-SUD Monsieur J.F. SANTONI et son trésorier Monsieur F. SANTONI ; les services des infrastructures des routes du Département ; Messieurs Bernard PICCHETTI et Charly VOGLI-MACCI ainsi que les représentants du collectif des habitants du VAZZIU. AJACCIO, Palais LANTIVY, salle de réunion, le 10 octobre 2011.

**9. Congrès des Maires et des Présidents d'EPCI de la Corse-du-Sud.** « La nouvelle donne intercommunale : Quelles compétences et avec quels moyens ? ». C'est la question que s'est posée près de 80 maires de Corse-du-Sud, à l'occasion des 6<sup>es</sup> rencontres des maires de la Méditerranée. De nombreuses personnalités étaient présentes, dont Jean-Jacques PANUNZI Président du Conseil général de la Corse-du-Sud, Joselyne MATTEI FAZI Présidente de l'Association des Maires de Corse-du-Sud, Simon RENUCCI Député Maire d'AJaccio, Paul GIACOBBI Président du Conseil Exécutif de Corse, Dominique BUCCHINI Président de l'Assemblée de Corse, Jérôme POLVERINI maire de PIANOTTOLI CALDARELLU, François DOMINICI Trésorier de l'Association des Maires de Corse-du-Sud. AJACCIO, Palais des congrès, le 14 octobre 2011.

**10. Jean-Jacques PANUNZI, invité de l'émission CUNFRONTI.** Tournage de l'émission « CUNFRONTI » FR3 Corse VIA STELLA sur le thème de l'intercommunalité. AJACCIO, Plateau d'enregistrement de FR3 CORSE, le 19 octobre 2011.

**11. Jean-Jacques PANUNZI aux XIII<sup>e</sup> rencontres des grands sites.** « Place et organisation des activités commerciales sur les grands sites ? » C'est la question que s'est posée près de 90 personnes, à l'occasion des XIII<sup>e</sup> rencontres des Grands Sites. De nombreuses personnalités étaient présentes, dont Jean-Jacques PANUNZI Président du Conseil général de Corse-du-sud, Simon RENUCCI Député Maire d'AJaccio, Guy-François FRISONI Directeur de l'Office de l'Environnement de la Corse, Gérard VOISIN Président du Réseau des Grands Sites de France. AJACCIO, Espace Diamant, le 20 octobre 2011.

**12. Journée des Seniors.** Dans le cadre de la semaine bleue, semaine nationale des personnes âgées, une manifestation a été organisée par le Président du CODERPA et Conseiller général du canton d'AJACCIO I, Laurent MARCANGELI, et ses membres, sous l'égide du Conseil général de la Corse-du-Sud. Cette rencontre s'est déroulée au CISTE, une EHPAD conventionnée par le Département de la Corse-du-Sud. Cette journée a été placée sous le signe de la convivialité au cours de laquelle un goûter a été offert par le Conseil général de la Corse-du-Sud aux pensionnaires de l'établissement. AJACCIO, Le CISTE, le 21 octobre 2011.



## ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

# DOSSIER SPECIAL

# Conserver notre patrimoine pour le futur

Les archives départementales, longtemps service de l'État mais obligatoirement financées par le Conseil général (depuis la loi du 10 mai 1838), constituent l'une des principales compétences de la collectivité départementale en matière de culture et de patrimoine.

Placées depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1986 sous la double autorité du Président du Conseil général et du Préfet, elles assument les missions fondamentales tel que contrôler les conditions de gestion et de conservation de leurs documents par les administrations, les organismes, les collectivités, les personnes morales ou physiques ... tant que ces documents n'ont pas atteint le stade d'archives définitives. Elles peuvent aussi collecter les documents publics produits ou reçus par toutes les administrations dans leur ressort territorial dans la mesure du possible, et les documents privés présentant un intérêt pour l'histoire locale.

Le but étant de conserver ce patrimoine tant pour notre temps que pour les générations futures.

Les fonds d'archives sont classés et répertoriés selon des normes nationales. Celles-ci admettent cependant des cas particuliers, comme en Corse-du-Sud, la série dite des Fonds Génois (FG), couvrant la période 1498-1768. Chaque document reçoit une cote alphanumérique qui permet de l'identifier. Des inventaires sont rédigés pour servir de base aux recherches.

## LES ARCHIVES ET LA RECHERCHE

Installées depuis 1969 sur une parcelle appartenant au Conseil général de la Corse-du-Sud, les archives départementales sont la mémoire vivante de notre département. Héritières des archives du Liamone (1797-1811) elles sont comme ailleurs en France, filles de la Révolution.

Néanmoins leurs ancêtres directes, les archives du Département Corse, n'ont été définitivement organisées que sous la Restauration en 1817 et 1827.

Avec quasiment 7 kilomètres d'archives, le rôle principal de ces dernières est de renseigner et d'aider un grand nombre de personnes dans leurs recherches.

Le moyen le plus utilisé pour la consultation de documents est de se rendre sur place, il faut savoir que la majorité des personnes qui se rendent aux archives consultent la presse locale. Cependant beaucoup de personnes viennent consulter des documents pour une succession, des permis de construire mais aussi des demandes généalogiques. En 2010, 173 personnes ont travaillé sur des recherches généalogiques, 48 scientifiques, et 178 administratives. Toutes les recherches sont communiquées dans le respect des règles nationales fixant les conditions d'accès aux documents. La communication au public des archives se fait dans les salles de lecture avec l'aide du personnel ou sur internet. Les chercheurs peuvent demander des renseignements utiles à leurs travaux par courrier postal ou électronique (907 en 2010). Les archives sont rendues accessibles au public et mises en valeur par des publications, mais aussi des expositions ou des conférences.



## CHIFFRES CHIFFRES

- 800 visiteurs par an
- 2 932 séances de travail
- 11 000 documents consultés
- 907 demandes par correspondance
- 7 km de documents

### LES ARCHIVES ET L'INFORMATIQUE

En attendant la gestion –prochaine– d'archives numériques, l'emploi de l'informatique Archives départementales se rattache d'une part à leur gestion courante. Dès 1994, celles-ci ont été équipées du progiciel Arkheion, remplacé en 2006 par le progiciel Thot (couplé avec le logiciel documentaire Cindoc).

Le premier de ces progiciels permettait la gestion des fonds (archives et bibliothèque) et notamment leur récolement permanent, ainsi que celle des lecteurs et des communications. Le nouveau y a ajouté diverses autres possibilités : création et révision des instruments de recherches, possibilités d'échanges par intranet ou Internet avec les services versants, gestion de l'accès en ligne (intranet ou Internet) aux inventaires ou autres instruments de recherche ainsi qu'aux documents numérisés.

Cet emploi se rattache d'autre part à la politique de protection et de diffusion des documents au moyen de leur numérisation (laquelle a, dans la première tâche, pris la place du micro filmage). Globalement, cette politique a été très majoritairement menée à bien en faisant appel à des prestataires externes (dans le cadre de la Charte culturelle État-Région puis dans le cadre de divers partenariats). Mais les Archives sont équipées depuis 2005 d'un numériseur : ce dernier est utilisé pour des opérations délicates, comme la numérisation du Plan Terrier, ou pour répondre aux commandes des publics institutionnel et privé.

### ENTRE MICRO FILMAGE ET NUMÉRISATION

Afin de faciliter la conservation des documents les plus anciens le bâtiment a été mis aux normes avec la mise en place d'une installation de conditionnement d'air, les documents doivent être mis à l'abri de l'humidité, de la chaleur et de la poussière.

Le Conseil général a engagé une campagne de micro filmage mais aussi de numérisation pour protéger les documents contre une consultation accrue.

#### ■ Qu'est ce que le micro filmage ?

Il s'agit comme son nom l'indique de micro films avec un procédé analogique permettant de réduire au moyen de caméra des dossiers papier, des plans, etc. Aux archives départementales, l'état civil, les registres paroissiaux avant la révolution, mais aussi les fonds Paoliste sont microfilmés.

#### ■ Et la numérisation, c'est quoi ?

C'est un procédé qui permet de transformer une information analogique en un fichier numérique pour que ce dernier soit visible sur Internet et intranet. À ce jour les archives départementales ont numérisé le plan cadastral Napoléonien avec environ 6 000 plans dont  $\frac{1}{3}$  en Corse-du-Sud et  $\frac{2}{3}$  en Haute-Corse. Cette opération de numérisation a pu être réalisée avec les crédits provenant de l'État et des deux Départements de la Corse.

**CE QUI VA ÊTRE NUMÉRISÉ :** LES JOURNAUX INSULAIRES ANTÉRIEURS À 1940, LES TABLES DÉCENNALES D'ÉTAT CIVIL, LES LISTES NOMINALES DE RECENSEMENT DE LA POPULATION DE 1918 À 1931.



## ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

# DOSSIER SPECIAL



### BILAN CHRONOLOGIQUE DES TRAVAUX DE NUMÉRISATION

L'opération pionnière de numérisation, en 2000, a été celle de l'inventaire, partie imprimé et partie manuscrit, du fonds du Civile Governatore (sous-série 1 FG).

Ont suivi depuis lors :

- 2001 : numérisation indirecte (à partir du microfilm réalisé au préalable) des journaux locaux antérieurs à 1940 (dans le cadre de l'opération 1.3 de la Charte culturelle) [prestataire externe]
- 2002 : numérisation directe des plans du cadastre « napoléonien » (action 1.2 de la Charte culturelle) [prestation externe]
- 2003 : numérisation directe du fichier électoral de l'INSEE [prestataire externe, partenariat privé]
- 2005a : numérisation indirecte (à partir du microfilm réalisé en 2004 par les Mormons) de l'état-civil des origines à 1902 [prestataire externe, partenariat privé]
- 2005b : numérisation directe des tables de successions et absences de l'Enregistrement [prestataire externe, partenariat]
- 2007 : numérisation directe des tables alphabétiques des registres matricules du recrutement militaire 1872-1936 [prestataire externe, partenariat privé] (opération dont l'intérêt se réduit désormais à la mise en sécurité des originaux, en raison de la constitution par les soins des Archives d'une base de recherche couplée aux registres matricules numérisés : cf. ci-dessous)
- 2008 : numérisation directe des 39 rouleaux du Plan Terrier et des 17 volumes de commentaires [en interne]
- 2009-2010 : numérisation directe des registres matricules du recrutement militaire 1859-1930 [prestataire externe, plan Ministère de la Culture] (opération poursuivie en interne pour les années 1931-1940)
- 2011a : numérisation directe des états de section et matrices des cadastres « napoléonien » et rénové [prestataire externe, partenariat GIRTEC]
- 2011b : numérisation directe de documents des Hypothèques [prestataire externe, partenariat GIRTEC]
- 2011c : numérisation directe des listes nominatives des dénombrements de population 1818-1931 [prestataire externe, partenariat privé]
- 2011d : numérisation directe de l'état-civil 1903-1936 [prestataire externe, partenariat privé]

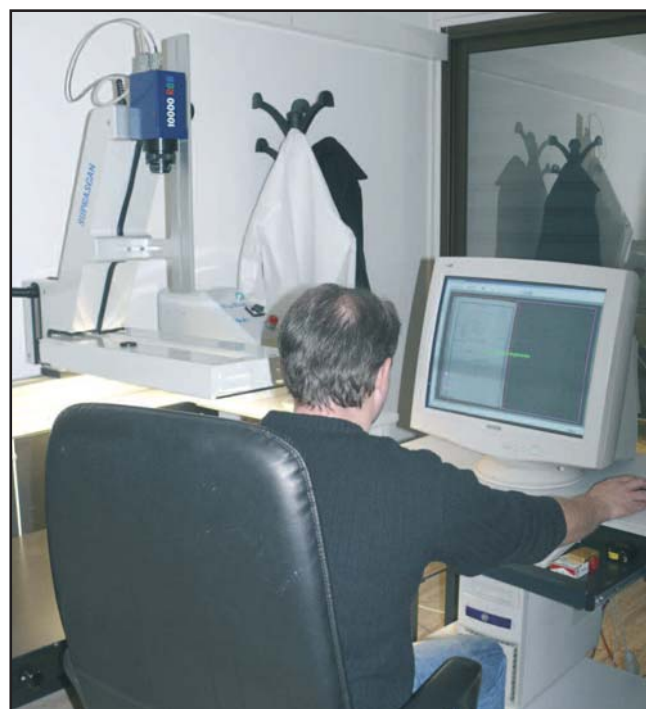
### BILAN QUANTITATIF DES TRAVAUX DE NUMÉRISATION

Toutes ces opérations de numérisation n'ont pas produit la même quantité de données numériques.

Il y a des opérations relativement légères comme le Plan Terrier (21 Go), les plans du cadastre « napoléonien » (23 Go) ou encore les tables de successions et absences de l'Enregistrement (44 Go).

Il y a des opérations moyennes comme les registres matricules (313 Go), l'état-civil des origines à 1902 (700 Go) ou les listes nominatives des dénombrements (600 Go).

Il y a enfin de très grosses opérations : les deux menées cette année par le GIRTEC (2011a et b) représenteront *in fine* environ 5 To. ■



## CONTACTS CONTACTS

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES  
RUE FRANÇOIS - PIETRI. 20090 AJACCIO

Tél. 04 95 29 14 26

Ouverture : du lundi au vendredi  
de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h à 16 h 30

# LA MAISON OUVERTE UN LIEU D'ACCUEIL AU SERVICE DES ENFANTS ET DES PARENTS

**L**a Maison Ouverte est un véritable lieu d'accueil où des professionnels de la petite enfance vous reçoivent. L'équipe est composée d'une vingtaine de personnes : animatrices médico-sociales, psychologues, puéricultrices, conseillères conjugales, éducatrices de jeunes enfants. Cette structure dépend du Conseil général de la Corse-du-Sud, et est une branche des services de la PMI (Protection Maternelle et Infantile). Elle est conçue pour recevoir des enfants de 0 à 4 ans et leurs parents avec tout le matériel pédagogique prévu à cet effet.

C'est un lieu chaleureux équipé de nombreux espaces ludiques :

■ Une structure en bois de psychomotricité ■ Un coin lecture ■ Un coin peinture ■ Une salle d'activités ■ Une piscine à balles ■ Un tapis pour bébé ■ Un salon pour se détendre ■ Une cuisine pour les goûters et les pauses café.

Ces espaces sont mis chaque jour à la disposition des enfants et des parents. Autour du jeu, des professionnels proposent de mettre en mots le quotidien des enfants et de leurs parents: ■ Préparation aux séparations liées à l'école, à la crèche ■ Écoute autour des joies, des chagrins et des colères ■ Découvertes autour des 5 sens ■ Rendre à l'enfant ce qu'il vit ici et maintenant.

Tout ce qui pourra être dit ou entendu ne sera pas retranscrit, ni utilisé, ni transmissible. C'est d'ailleurs un lieu gratuit et anonyme.

Elle accueille matin et après midi jusqu'à 12 enfants par jour. L'établissement se situant au cœur de la ville d'AJACCIO, dans le quartier des Cannes, et le Conseil général de la Corse-du-Sud étant une collectivité de proximité, il se devait d'être présent sur l'ensemble du territoire départemental.

Ainsi, « La Maison Ouverte vient à vous » dans les centres PMI des communes de PROPRIANO, SARTÈNE, PORTO-VECCHIO et les locaux de BALÉONE à périodicité hebdomadaire.

■ PORTO-VECCHIO. Le mercredi après-midi de 14 h 30 à 16 h 30.

■ PROPRIANO. Le jeudi matin de 9 h 30 à 11 h 30.

■ SARTÈNE. Le jeudi après-midi de 14 h 00 à 16 h 00.

■ BALÉONE. Le jeudi de 9 h à 11 h 30.

La maison ouverte a été conçue pour établir une transition entre le foyer (sécurisant) et le monde extérieur (effrayant). C'est aussi un endroit de rencontres pour les mamans isolées. Elle joue le rôle de vecteur social, de lien entre enfants et parents. Écoute et échange sont les maîtres mots de ce lieu.



## Déjà 10 ans !

La maison ouverte a fêté ses 10 ans d'existence le 19 octobre 2011. De nombreuses personnes, enfants, parents, grands-parents et élus ont défilé durant cette après-midi festive pour célébrer dignement l'événement. En effet, l'équipe départementale a accueilli près de 120 personnes tout au long de la journée. Ainsi, les enfants ont pu assister à plusieurs animations dans une ambiance conviviale autour d'un buffet en leur honneur. Bonbons, gâteaux d'anniversaire, vélines au chocolat, « frappes », jus de fruits et sodas ont été offerts aux invités par les agents du Département. Lors de cet anniversaire, étaient présents : le Conseiller général d'AJACCIO VI Madame Nathalie RUGGERI, le Conseiller général d'AJACCIO I Monsieur Laurent MARCANGELI, le Conseiller général d'AJACCIO III Monsieur François CASASOPRANA, le Directeur général adjoint des services du pôle social et santé Monsieur Louis MILLO, La directrice du pôle enfance et famille, Madame Blanche PERETTI et le chef du service de la PMI, le Docteur Florence LOUISET.



## contacts

**AJACCIO**  
Résidence Binda, rue Simongiovanni ■ Tél. 04 95 10 79 70

**BALÉONE**  
Locaux de la PMI anc. Mairie ann. de Sarrola ■ Tél. 04 95 29 15 51

**PROPRIANO**  
Locaux de la PMI, cours GI de Gaulle ■ Tél. 04 95 76 09 42

**SARTÈNE**  
Locaux de la PMI, cours Sœur Amélie ■ Tél. 04 95 77 71 71

**PORTO-VECCHIO**  
Locaux de la PMI, Cala Verde ■ Tél. 04 20 00 93 10

## Découverte

Le CANTON  
d'AJACCIO II

Plus petit canton urbain de Corse-du-Sud, AJACCIO II est composé par différents quartiers du centre ville d'AJACCIO. Ainsi, on peut dire qu'il se définit comme le centre historique de la ville.

En effet, son territoire est composé entre autres par :

- La VIEILLE VILLE ET SA CITADELLE\*.
- La rue BONAPARTE.
- La rue des GLACIS.
- La rue ROI DE ROME.
- La rue du 1<sup>er</sup> CONSUL et sa PLACE DES PALMIERS (Hôtel de Ville).
- Tout le côté gauche de la rue FESCH (jusqu'à la rue des 3 Maries)
- Le cours NAPOLÉON jusqu'à la PIAZETTA.
- Le port TINO ROSSI.
- Le boulevard SAMPIERO (jusqu'au MUSÉE FESCH).
- Une partie de la place du DIAMANT (DIAMANT I et III).

De nombreux édifices religieux comme la CATHÉDRALE, l'église S<sup>t</sup> ERASME, le petit S<sup>t</sup> ROCH et le grand S<sup>t</sup> ROCH font partie de ce canton ainsi que le MUSÉE NAPOLÉONIEN (Hôtel de Ville).

La construction de la cathédrale de l'Assomption, entreprise en 1577, est achevée en 1593 sous l'épiscopat de

Monseigneur Giulio Giustiniani dont les armoiries figurent au-dessus du portail en marbre de Carrare. L'Empereur y fut baptisé le 21 juillet 1771. D'ailleurs, le souvenir de Napoléon Bonaparte plane sur la ville et nombreux sont les lieux, les rues et les édifices qui rappellent qu'en cette année 1769 naquit le futur Empereur. Ainsi, AJACCIO II vous permettra également de visiter la MAISON BONAPARTE. Installée en Corse depuis la fin du XV<sup>e</sup> siècle, la famille Bonaparte a occupé cette maison dès 1682 et Napoléon Bonaparte y est né le 15 août 1769. Située au cœur de la ville génoise, elle vous permettra de découvrir le mobilier familial : souvenirs, armes, portraits, documents relatifs à Napoléon et à ses parents en Corse.

De nombreux commerces de proximité (bars, restaurants, boulangeries, épiceries, marché, halles aux poissons) et l'ambiance qui y règne font de ce canton un véritable « petit village » en centre ville.

## FICHE TECHNIQUE

CONSEILLER GÉNÉRAL :  
Pierre-Jean LUCIANI

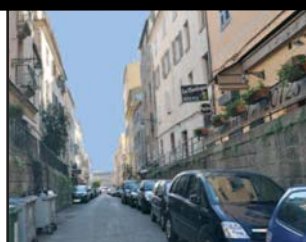
NOMBRE DE COMMUNES :  
1 partie de la ville d' Ajaccio

POPULATION : env. 2 700 habitants

INSCRITS : env. 2 000 personnes



\* Bâtie sur un site stratégique afin de protéger efficacement la ville des attaques maritimes, la citadelle d'AJACCIO a fait l'objet de quatre campagnes de constructions principales. Le château fort est érigé en 1492 sous l'autorité de l'Office génois de Saint-Georges. En 1553, à l'arrivée de SAMPIERO CORSO et des troupes françaises conduites par le maréchal de Thermes, des travaux sont menés afin de l'agrandir. En 1559, sous l'autorité de "La Superbe", JACOPO PALERARO DI MORCO, ingénieur italien, renforce les fortifications et sépare la citadelle du reste de la ville. De forme hexagonale, elle compte alors six bastions. Enfin, en 1789, après le rattachement de la Corse à la France, les fossés sont vidés afin d'assainir les lieux.





## Questions à **PIERRE-JEAN LUCIANI**

CONSEILLER GÉNÉRAL

DU CANTON **D'AJACCIO II**

# Bilan et implications

### **Votre canton se définit comme un canton urbain, est-ce que votre rôle d'élu vous semble totalement différent de celui d'un Conseiller général du rural ?**

Les compétences du Conseiller général urbain sont limitées au regard de l'enveloppe attribuée aux cantons ruraux car les besoins notamment routiers sont plus importants. Mais la proximité y est la même par rapport aux réseaux sociaux qui doivent répondre à une demande de plus en plus importante au niveau de la précarité et du cadre de vie des résidents : aide à la personne, APA, RSA, aide sociale, handicap, petite enfance. Le 2<sup>e</sup> Canton Ajaccien est bien sûr typiquement urbain et connaît à peu près les mêmes problèmes que les autres cantons avec simplement une différence de superficie et de nombre d'habitants. Il est très important de par sa position géographique. En effet, c'est là que bat le cœur de la ville et où l'on y cultive encore un certain **art de vivre à « l'Ajaccienne »**, vieille ville, ville historique avec ses activités aussi bien économiques, que touristiques, culturelles et culturelles. (Nombreux commerces, bars, restaurants, Marché central, Hôtel de ville, Préfecture, Maison Bonaparte, Musée, Cathédrale, Saint Roch et nombreux oratoires.)

Le Conseil général soutient par des subventions (à la demande de la ville) la réfection des petites voiries (rues et ruelles du Canton) réhabilitation et réfection notamment de la rue Cardinal Fesch (voirie, assainissement et éclairage public).

### **Votre engagement s'est caractérisé entre autres par la création de la MDPH (Maison Départementale Des Personnes Handicapées), pouvez-**

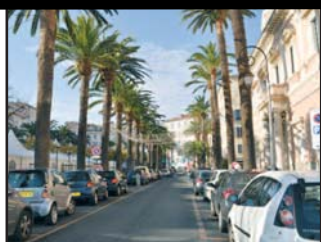
### **vous nous en parler ?**

La MDPH a été créée par la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. Cette loi est novatrice car, d'une part, elle a modifié l'architecture institutionnelle existante en créant au 1<sup>er</sup> janvier 2006 un lieu unique d'accueil et de reconnaissance des droits des personnes en situation de handicap, et d'autre part, elle entend mieux reconnaître le droit à compensation du handicap dans tous les domaines de la vie quotidienne et favoriser le maintien de la personne en situation de handicap dans un cadre ordinaire de scolarité, de travail et de vie. Désormais, la MDPH regroupe l'ex CDES (Commission Départementale de l'éducation spéciale qui œuvrait dans le domaine de l'enfance handicapée et l'ex COTOREP (Commission technique d'orientation et de reclassement professionnel) pour les personnes adultes handicapées. La MDPH 2A est un groupement d'intérêt public dont le Département assure la tutelle administrative et financière. Le Président Jean-Jacques PANUNZI m'en a confié la présidence et la gestion par délégation et donc également la présidence de la commission exécutive qui organise son fonctionnement et approuve son budget. Elle a plusieurs missions, elle vous accueille et vous informe sur vos droits, vous accompagne et vous conseille dans vos démarches, vous aide à la formulation de votre projet de vie, évalue les besoins de compensations liés à votre handicap, instruit vos demandes, notifie et assure le suivi des décisions prises. On est passé d'une logique administrative à une logique d'accueil personnalisé. On ne parle plus uniquement de taux d'incapacité mais de compensation du handicap. Aujourd'hui, nous constatons une progression des demandes déposées par rap-

port à 2009 notamment pour les demandes de PCH (Prestation de Compensation du Handicap). Cette hausse peut s'expliquer du fait d'une meilleure connaissance de ce dispositif par le public concerné. Les locaux de la MDPH 2A se trouvent au rez-de-chaussée de l'immeuble CASTELLANI, Avenue du Mont Thabor avec un parking accessible.

### **Quels sont vos projets pour les deux dernières années de votre mandat ?**

Réélu en 2008, je me suis consacré comme chacun le sait au domaine social à travers la délégation que m'avait confiée notre Président Jean-Jacques PANUNZI. J'ai pu ainsi mener à son terme l'important dossier des maisons de retraites avec l'extension des hôpitaux dans le domaine des EPHAD. Pour les deux dernières années de mon mandat, je vais bien évidemment rester au contact des populations aussi bien du Canton que de l'ensemble de la ville avec une attention particulière pour les plus démunis. Car bien que n'étant plus responsable des activités sociales, j'ai gardé intacts ma vocation et mon engagement dans ce domaine très sensible, sans oublier les personnes à mobilité réduite. Concernant mes projets, j'émettrai à nouveau en m'adressant au Député Maire, le souhait très fort et qui m'est cher, celui de voir enfin réhabiliter et restaurer les édifices religieux et certains lieux publics chers aux Ajacciens, qui ont fait et qui font malgré leur délabrement la richesse de notre patrimoine. Je citerai le lavoir rue des glacis (en cours de réhabilitation), l'église S<sup>t</sup> ERASME dans la vieille ville. L'église S<sup>t</sup> ROCH et sa façade lépreuse (Cours Napoléon), l'oratoire du petit S<sup>t</sup> ROCH (Restauration totale interne) et la PIAZETTA qui est la fierté des Ajacciens du quartier de la « Barrière ». Enfin la réfection des trottoirs du Cours Napoléon ■



# BILAN CANTON D'AJACCIO II



## VOIRIE ÉQUIPEMENT AJACCIO II HABITAT ET LOGEMENT

### OPÉRATIONS VOIRIE-ÉQUIPEMENT

#### ■ DÉCEMBRE 2009

RÉFECTION DE LA TOITURE DE L'HÔTEL DE VILLE.

Subvention prévue ..... 87 500,00 €

Subvention versée ..... 78 750,00 €

État du dossier ..... en cours de solde

#### ■ JUIN 2009

TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC, PLACE DU DIAMANT.

Subvention prévue ..... 45 629,22 €

Subvention versée ..... 45 629,22 €

État du dossier ..... en cours de solde

#### ■ FÉVRIER 2010

TRAVAUX DANS PLUSIEURS ÉCOLES.

S<sup>t</sup> JOSEPH, S<sup>œur</sup> ALPHONSE ET FORCIOLI CONTI.

Subvention prévue ..... 4 789,49 €

Subvention versée .....

État du dossier ..... en cours, pas de versement

#### ■ OCTOBRE 2010

RÉFECTION DES TROTTOIRS DANS LES RUES FORCIOLI CONTI, ÉTIENNE CONTI ET L'ENTRÉE DE LA RUE FESCH.

Subvention prévue ..... 90 030,00 €

Subvention versée ..... 90 030,00 €

État du dossier ..... en cours

#### ■ MARS 2011

TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC DANS : RUE DES 3 MARIE, PLACE DE LA CATHÉDRALE ET PLACE DE LA POSTE.

Subvention prévue ..... 381,87 €

Subvention versée .....

État du dossier ..... en cours, pas de versement

### TOTAL SUBVENTIONS 2009-2011 POUR LE CANTON D'AJACCIO II

Subventions attribuées ..... 309 888,78 €

Subventions versées à ce jour ..... 214 409,22 €  
(17/11/ 2011)

### OPÉRATIONS HABITAT ET LOGEMENT

Il y a quelque temps, une convention d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Renouvellement Urbain (OPAH RU) à été signée pour le Canton d'AJACCIO II entre :

- La commune d'AJACCIO ;
- L'agence nationale de l'habitat ;
- Le centre communal d'action sociale ;
- La caisse des dépôts ;
- L'État.

À cette occasion, notre assemblée a approuvé la participation financière du Département à cette opération à hauteur de 850 000 €. Un avenant à la convention, actant la participation du Conseil général, a donc été validé.

À l'intérieur du périmètre de cette OPAH RU, deux secteurs ont été différenciés :

- SECTEUR 1 : OPAH RU en ZPPAUP (Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager).

- SECTEUR 2 : OPAH RU hors ZPPAUP

*Le secteur 1 (Coeur historique de la ville) rassemble la vieille ville, et le quartier du BORGIO. Il comporte 325 immeubles, soit 2 184 logements. La vieille ville correspond au quartier de la citadelle, qui s'étend jusqu'à la place FOCH. Le quartier du BORGIO est constitué principalement par la rue FESCH.*

*Le secteur 2 comporte au total 189 immeubles, soit 2 406 logements et rassemble 3 zones :*

- Le quartier de la banque de France ;
- Le cours NAPOLÉON ;
- Le quartier VILETTA-SAINTE LUCIE (hors II<sup>e</sup> canton).

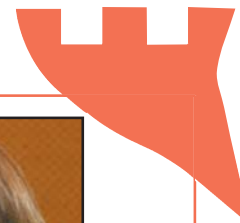
Au-delà de l'OPAH RU, le Conseil général de la Corse-du-Sud garantit des emprunts.

En effet, il s'est également porté garant à hauteur de 50 % pour une opération située rue de la PORTA.

*Construction de 8 logements collectifs locatifs :*

Montant du prêt ..... 638 950 €

Montant de la garantie du Département ..... 319 475 €



**PIERRE CAU**  
CANTON D'AJACCIO V  
DVD

## Les collectivités locales, des remparts à la crise ?

La crise économique à laquelle l'Europe est confrontée met en lumière les qualités et les défauts de gestionnaire des dirigeants nationaux. Mais pas seulement. Chaque responsable local se retrouve aussi devant ses responsabilités passées et à venir. Pour notre Conseil général, frappé lui aussi par une baisse relative de ses recettes, sonne à l'instar de l'ensemble des collectivités territoriales l'heure des choix. Dans un contexte particulier, amplifié par la faiblesse de ressources propres, tous les observateurs reconnaissent néanmoins au Conseil général une bonne santé budgétaire. Depuis 2004 en effet, la majorité départementale a non seulement maîtrisé la pression fiscale, contenu le recours à l'emprunt tout en privilégiant une politique d'investissements ambitieuse. Malgré le poids des transferts de compétences et de personnels de l'État, nous avons continué à répondre aux besoins exprimés par les communes ou les usagers. Cependant, avec les restrictions annoncées, notre collectivité, sans pour autant se désengager, va devoir opérer un virage stratégique. Pour finalement y gagner en lisibilité donc en légitimité. Mon expérience dans le secteur privé m'a appris à faire le tri entre les priorités. Dans mon engagement

politique, je m'applique la même discipline. C'est pourquoi, en tant qu'élu, je considère que la réalisation de logements doit être prioritaire. Dans sa dimension sociale, territoriale, économique et politique, le logement s'impose comme le plus grand défi actuel que la Corse doit relever. Socialement, les pouvoirs publics doivent apporter une solution locative adaptée à celles et ceux, notamment les jeunes, qui décident de s'installer ou de fonder une famille. En Corse-du-Sud et en particulier à Ajaccio l'offre est insuffisante. Les loyers flambent. Et quelle que soit l'origine de cette situation, personne ne doit pouvoir fuir ses responsabilités : l'État évidemment mais aussi tous les acteurs publics qui ont tardé à prendre la mesure du problème. Le logement est une pièce maîtresse de l'aménagement du territoire. C'est vrai pour les villages qui luttent contre la désertification, c'est vrai pour développer des bassins de vie et des activités économiques périphériques ; c'est vrai enfin pour la Corse, dont la population croît d'une année sur l'autre depuis 20 ans, mais dont l'avenir dépend aussi de sa capacité à retenir ses enfants, parfois contraints au départ. L'enjeu économique est sous nos yeux. Le soutien à la construction de logements c'est le soutien à l'emploi. Alors que le chômage touche sur l'île comme jamais les demandeurs d'emploi les moins qualifiés, le bâtiment représente un débouché durable. C'est aussi la garantie de consolider une filière soumise aux aléas de la conjoncture. La commande publique est vitale pour certains secteurs économiques mais si en plus elle sert l'intérêt général, tout le monde doit s'en réjouir. Aussi, dans un contexte troublé, le Conseil général doit faire le choix de politiques publiques claires, une s'impose à nous je pense : le logement. À la tête de l'Office départemental de l'Habitat, je m'emploie à donner tout son sens aux financements accordés par nos partenaires et en premier lieu par le Département. Pouvons-nous aller plus loin ? Je le crois. En contractualisant notre action, en recourant à de nouvelles formes de partenariat, en libérant du foncier je suis convaincu que nous pourrions rattraper un peu du retard accumulé. Nous sommes donc devant une double responsabilité : financière et politique. Et si certains s'imaginent ou même prétendent être à l'abri des effets de la crise, ils se trompent lourdement. Alors si la crise nous obligeait à faire des choix, faisons-les bons ! ■



**JOSÉ-PIERRE MOZZICONACCI**  
CANTON D'OLMETO  
DVG

## Réforme des collectivités territoriales : un chantier mal maîtrisé.

La réforme annoncée, voire imposée, par le gouvernement, dont l'objectif affiché est de conforter l'échelon communal, mieux, coordonner l'action des différentes collectivités et rendre plus compétitif notre tissu économique, cache en réalité un désengagement programmé de l'État envers les territoires qui devront assumer l'effort de redressement de nos finances publiques.

Vraisemblablement la manière dont cette réforme est conduite engendre des réticences, des tensions, voire des conflits en raison de modalités d'application diverses, variables et peu claires.

En effet le découpage intercommunal est pour ainsi dire imposé : les compétences sont mal définies et on ignore encore la manière dont elles seront réparties.

La complexité et l'incertitude propres au système de transfert de dotations et de péréquation obligeront les collectivités locales à augmenter les taux d'impôts directs pour poursuivre l'investissement et faire face aux besoins sans cesse croissants, notamment dans le domaine social. En définitive cette réforme n'a qu'un seul but, celui de faire participer les collectivités locales au remboursement de la dette publique.

Or pour que ce dispositif soit réellement un moteur de développement, il est impératif de prendre le temps d'élaborer un découpage consensuel, de définir précisément les compétences et les moyens de chacun.

Enfin, de réaliser une prospection budgétaire réaliste fondée sur la conjoncture économique et surtout sociale de notre région.

La révision de la loi de décembre 2010 par le Sénat, nouvellement et historiquement élu, va dans le bon sens puisque la Commission des lois a repoussé le délai de découpage territorial au 31 décembre 2013 et prévoit d'étendre les prérogatives de la Commission Départementale de Coopération Intercommunale.

Ce recadrage, à mon sens impératif devrait être entériné après l'alternance de gouvernance nationale souhaitée pour 2012 et permettra aux collectivités locales de jouer un rôle prépondérant dans le renouveau du pays tout entier ■



**JEAN-CHRISTOPHE ANGELINI**  
CANTON DE PORTO-VECCHIO  
Nationaliste

## Perspectives 2012

Mon implication récente, depuis avril dernier, au sein du Conseil général de la Corse-du-Sud s'inscrit tout naturellement dans la continuité de mes engagements pour la Corse et pour ma région de l'extrême sud.

Le contexte de crise auquel nous devons faire face est plus prégnant encore en Corse qu'ailleurs. Le retard économique, le trop grand déséquilibre territorial, les pressions qui s'exercent sur les territoires côtiers et les difficultés quotidiennes engendrées nécessitent une implication nouvelle et un changement urgent de nos politiques publiques.

Il nous faut mener à terme des projets constructifs résolument tournés vers un développement économique, social, culturel et écologique qui s'inscrive dans les évolutions prévisibles.

Qu'il s'agisse d'aménagement, de politique sociale, d'action culturelle, d'économie sociale et solidaire, d'ouvrages structurants ou de création de

richesses, notre collectivité a un rôle déterminant à jouer de par ses compétences.

À ce titre, le travail du groupe nationaliste au sein du Conseil général doit s'inscrire pleinement dans ces objectifs, dans la continuité de celui initié par Paul Jo Caitucoli depuis son élection en 2008.

L'implication active dans nos territoires demeure le fondement de nos engagements respectifs, dans le respect de la construction d'avenir que nos électeurs et notre courant politique appellent de leurs vœux.

En cette période de début d'année, je profite de l'occasion que vous m'offrez pour souhaiter à l'ensemble de nos concitoyens une excellente nouvelle année 2012. À prestu ! ■

Conformément à la loi n°2002-76 du 27 février 2002, relative à la démocratie de proximité, cette tribune d'expression est réservée à chacun des groupes d'élus du Conseil général.



## LA MARIE DO

### Une mobilisation régionale pour une cause universelle

LA MARIE-DO est une association, 100 % bénévole, qui réunit des hommes et des femmes de tous âges et de tous horizons socioprofessionnels partageant un seul objectif : lutter contre le cancer et apporter un soutien moral et financier aux malades et à leurs familles dans leur combat pour la vie.

Un hommage à Marie-Dominique Versini et un message de soutien et d'affection à tous les malades.

Employée d'Air Corsica, Marie-Dominique Versini était emportée à 35 ans par un mélanome. En 2007, la direction d'Air Corsica et l'ensemble de son personnel ont voulu honorer sa mémoire en créant une association éponyme.

Des actions pour collecter des fonds et agir localement et concrètement.

Chaque année bénévoles et partenaires de l'association s'associent pour mettre au point un programme d'animation et d'activités :

Le 1<sup>er</sup> week-end d'octobre, ont lieu les journées de LA MARIE-DO, un grand événement sportif, ludique et convivial qui se déroule sur trois jours à Ajaccio autour d'un programme varié et des temps forts accessibles à tous : concerts, colloques, épreuves sportives, animations pour enfants, tombola, loto, repas...

En parallèle, l'association accueille des « événements associés » organisés par des partenaires désireux de porter les couleurs et le label de LA MARIE-DO et d'apporter leur contribution au résultat final.

En 2011, LA MARIE-DO a pour la 5<sup>e</sup> année consécutive rencontré un formidable soutien populaire et pu réaliser une collecte de 102 000 € soit un total de plus de 462 000 € collectés sur les cinq premières éditions et intégralement réinvestis au bénéfice des malades.

Notre magazine trimestriel a été conçu en vue de mieux faire connaître l'action du Conseil général de la Corse-du-Sud. Cette dernière ne serait pas complète si elle ne faisait mention des partenaires de la Collectivité départementale.

Ce mois-ci, découvrez

## L'ASSOCIATION LA MARIE DO

1, ALLÉE DES PLAGES  
LES HAUTS DE LA R<sup>CE</sup> DU GOLFE  
20166 PORTICCIO  
asso.lamariedo@gmail.com  
www.lamariedo.com



Bénévoles, Partenaires, Amis de l'association, Adhérents... Ils sont plusieurs centaines désormais chaque année à venir renforcer les rangs du Commando MARIE DO. Ce sont des maçons du cœur, chacun apportant sa pierre à la construction d'un rempart que l'on rêve très haut et très solide... contre le cancer !

## En 2012, rejoignez cette belle aventure humaine !

### LES 8 PROJETS SÉLECTIONNÉS ET FINANCÉS EN 2011

L'ambition de l'association a toujours été clairement affichée : agir au niveau régional afin que tous les malades touchés par le cancer en Corse, bénéficient du formidable élan de générosité suscité par LA MARIE DO.

**PROJET 1 PORTÉ PAR LA LIGUE CONTRE LE CANCER HAUTE-CORSE**  
Chèque de 30 000 € remis au Comité de Haute-Corse pour des aides de 800 € par famille en grande difficulté.  
FINANCEMENT DEMANDÉ ET ACCORDÉ : 30 000 €

**PROJET 2 PORTÉ PAR LA LIGUE CONTRE LE CANCER HAUTE CORSE**  
Achat d'un bistouri permettant la thermo-fusion et section des tissus en cancérologie digestive, urologique et gynécologique à la polyclinique de Furiani.  
FINANCEMENT DEMANDÉ ET ACCORDÉ : 15 000 €

**PROJET 3 PORTÉ PAR LA MAISON DU BONHEUR À NICE**  
Aménagement de chambres/studios pour les familles corses pour des soins à Nice.  
FINANCEMENT DEMANDÉ ET ACCORDÉ : 10 000 €

**PROJET 4 PORTÉ PAR L'HÔPITAL DE CORTE**  
Achat d'un fauteuil équipé pour les chimiothérapies de jour à l'hôpital de Corte + réalisation de 1 000 plaquettes.  
FINANCEMENT DEMANDÉ ET ACCORDÉ : 3 651 €

**PROJET 5 PORTÉ PAR L'HÔPITAL DE CASTELLUCCIO AJACCIO**  
Création d'un bureau d'étude clinique (BEC) au sein de l'hôpital pour développer des essais thérapeutiques et formation de l'Attachée de Recherche.  
FINANCEMENT DEMANDÉ ET ACCORDÉ : 15 550 €

**PROJET 6 PORTÉ PAR LA LIGUE CONTRE LE CANCER CORSE- DU- SUD**  
Création de deux lits complets "soins palliatifs" pour l'hôpital de Sartène.  
FINANCEMENT DEMANDÉ ET ACCORDÉ : 8 000 €

**PROJET 7 PORTÉ PAR LA LIGUE CONTRE LE CANCER CORSE- DU- SUD**  
Achat de tables de chevets réfrigérées pour l'Hôpital de Castelluccio.  
FINANCEMENT DEMANDÉ ET ACCORDÉ : 4 200 €

**PROJET 8 PORTÉ PAR L' ARTC**  
Financement de la Recherche sur les tumeurs cérébrales par le Pr Chinot à Marseille.  
FINANCEMENT DEMANDÉ ET ACCORDÉ : 20 000 €

### LA MARIE DO LANCE UN NOUVEL APPEL À PROJETS

« Nous recherchons des projets susceptibles d'accompagner qualitativement les malades tout au long de leurs parcours avec le cancer »

#### UN NOUVEL APPEL À PROJETS : POURQUOI ET POUR QUI ?

Fidèle à ses principes de transparence, d'efficacité, d'équilibre régional, l'association lance un nouvel appel à toutes celles et ceux, qui peuvent apporter leur expérience, leur expertise, leur réflexion à des avancées qui pourront être significatives pour les malades.

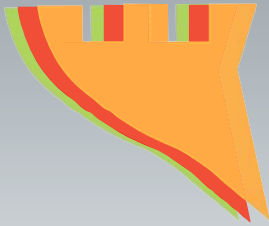
#### QUELS TYPES DE PROJETS ET DANS QUELS DOMAINES ?

L'association travaille sur quatre axes : la Recherche ■ les aides aux malades (soutien financier, psychologique...) ■ les équipements et le confort des malades dans les hôpitaux ■ l'information des malades (sur la maladie, les thérapies, les aides et réseaux existants...)

#### COMMENT PARTICIPER À L'APPEL À PROJET ?

En téléchargeant le dossier spécifique disponible sur le site internet de l'association : [www.lamariedo.com](http://www.lamariedo.com). À retourner au plus tard le 15 FÉVRIER 2012 à l'adresse de l'association.

CONSEIL GÉNÉRAL DE LA CORSE-DU-SUD. HÔTEL DU DÉPARTEMENT  
PALAIS LANTIVY. BP 414. 20183 AJACCIO CEDEX 01



- SERVICE COMMUNICATION 04 95 29 13 11 ou 82 82 ou 81 80
- STANDARD 04 95 29 13 00
- TÉLÉCOPIE 04 95 29 14 98
- ACCUEIL PRÉSIDENTE 04 95 29 13 31

Consultez notre site: [www.cg-corsedusud.fr](http://www.cg-corsedusud.fr)

# L'ANNUAIRE DU DÉPARTEMENT

## SANTÉ SOLIDARITÉ PRÉVENTION

- MÉDECINE PRÉVENTIVE  
04 95 29 12 42
- CENTRE DE DÉPISTAGE  
ANONYME ET GRATUIT  
DU SIDA,  
DES HÉPATITES ET IST  
04 95 29 15 92
- CENTRE  
DÉPARTEMENTAL  
DE VACCINATION  
04 95 29 12 65
- CENTRE DE LUTTE  
CONTRE  
LA TUBERCULOSE  
ET LES MALADIES  
RESPIRATOIRES  
04 95 29 13 80
- PÔLE HANDICAP  
ET DÉPENDANCE  
04 95 29 82 77
- SERVICE DE L'AIDE  
SOCIALE À L'ENFANCE  
04 95 29 15 52
- L'OBSERVATOIRE  
DE L'ENFANCE  
04 95 29 16 22
- CENTRE LOCAL  
D'INFORMATION  
ET DE COORDINATION  
GÉRONTOLOGIQUE  
(CLIC) AJACCIO  
04 95 52 96 37
- LA MAISON OUVERTE  
04 95 10 79 70
- CENTRE LOCAL  
D'INFORMATION  
ET DE COORDINATION  
GÉRONTOLOGIQUE  
(CLIC) SARTÈNE  
04 95 74 08 45
- CENTRE LOCAL  
D'INFORMATION  
ET DE COORDINATION  
GÉRONTOLOGIQUE  
(CLIC) PORTO-VECCHIO  
04 95 50 41 23
- LABORATOIRE  
DÉPARTEMENTAL  
D'ANALYSES  
04 95 29 14 80
- PMI  
04 95 29 13 98  
04 95 29 16 60
- CRÈCHE  
DÉPARTEMENTALE  
LAETITIA  
04 95 21 46 25
- SERVICE DE LUTTE  
ANTI-VECTORIELLE  
DÉMOUSTICATION  
04 95 29 82 09
- LA MDPH  
04 95 10 40 90
- CENTRE D'ACTION  
SOCIALE  
PORTO VECCHIO  
04 20 20 21 10

## PATRIMOINE ET AFFAIRES CULTURELLES

- ARCHIVES  
DÉPARTEMENTALES  
04 95 29 12 77
- BIBLIOTHÈQUE  
DÉPARTEMENTALE  
DE PRÊT. AJACCIO  
04 95 23 61 71
- BIBLIOTHÈQUE  
DÉPARTEMENTALE  
DE PRÊT. SARTÈNE  
04 95 73 74 20
- MUSÉE DE LÉVIE  
04 95 78 00 78
- MUSÉE DE SARTÈNE  
04 95 77 01 09

## AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- SERVICE D'AIDE  
AUX COMMUNES  
ET À LEURS  
GROUPEMENTS  
04 95 29 82 24  
04 95 29 16 82
- SERVICE D'AIDE  
AUX ASSOCIATIONS  
ET ÉTABLISSEMENTS  
PUBLICS  
04 95 29 15 98
- SERVICE  
DES TRANSPORTS  
TERRESTRES  
DE VOYAGEURS  
04 95 29 80 58
- SERVICE DES ROUTES  
ET DES PORTS  
DÉPARTEMENTAUX  
04 95 29 13 68
- SERVICE  
DE LA PRÉVENTION  
ET PROTECTION  
DE L'ENVIRONNEMENT  
04 95 29 12 80

*Aujourd'hui,  
tout le monde le sait...  
le Conseil général  
de la Corse-du-Sud  
agit pour vous  
au quotidien !*

solidarités

enfance  
& famille

patrimoine  
& culture

santé

aménagement  
du territoire

soutien à l'enfant  
& à la famille

insertion  
& action sociale

aide sociale  
aux personnes âgées  
& personnes handicapées

prévention sanitaire

prévention & protection  
de l'environnement

routes & ports  
de commerce

aides aux communes  
& à leurs groupements

aides aux associations  
& établissements publics

transports terrestres  
de voyageurs

